



Paris, le 01 août 2023

M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président de la SNCF  
2 Place aux Étoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

## Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Le 19 juillet dernier, nos fédérations vous ont adressé une demande de concertation immédiate portant l'abandon des projets de démantèlement du GPU, tels que la liquidation de FRET SNCF, la création d'un GIE pour les fonctions support et la stratégie de recours à des filiales dédiées en réponse aux appels d'offres. Cette DCI portait également l'exigence du maintien de l'unité sociale du groupe et des droits et garanties des cheminots.

À l'occasion de cette DCI, vous nous avez confirmé n'avoir envisagé aucun autre scénario que celui de la liquidation de Fret SNCF, alors même que le temps pour explorer d'autres alternatives est disponible. L'issue de la procédure européenne pour supposées aides d'État illégales s'étalera sur de longs mois et une commission d'enquête parlementaire a été constituée pour traiter du sujet. Nous avons par ailleurs constaté votre incapacité à tracer les conséquences sociales et économiques de ce choix pour les cheminots et le GPU.

À cet effet, nos Organisations Syndicales réitèrent leur demande de stopper le processus de discontinuité et de travailler au maintien et au développement de l'outil public qu'est Fret SNCF.

Dans la même veine, vous travaillez à externaliser les fonctions support au sein d'un GIE alors même que rien ne vous y contraint. Restées sans réponses sur la constitution du GIE, sur l'évolution du modèle économique d'Optim'Services et des prestations, nos fédérations sont fondées à affirmer que l'externalisation des fonctions support au sein d'un GIE répond à la volonté de l'entreprise d'atteindre les objectifs initiaux de la réforme de 2018. À travers ce projet, il s'agit de vider SNCF Holding de ses services de production et de concentrer son activité sur la captation de capital des « sociétés filles » et de la myriade de filiales que vous entendez créer.

C'est aussi le sens de la stratégie des filiales dédiées dans le cadre des réponses aux appels d'offres, qui se traduira par la multiplication de « PME du rail ». Le point commun de ces stratégies est de remettre en cause l'unité du Groupe et son cadre social dans le cadre d'un abaissement du niveau de droits et garanties des cheminots, et une stratégie de dumping social que vous semblez assumer délibérément.

C'est pourquoi les Fédérations syndicales CGT cheminots, SUD-Rail et CFDT cheminots, conformément aux dispositions de l'article L 2512-2 du code du travail, vous déposent un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents du GPU pour la période allant du lundi 25 septembre 2023 à 19h00 au mercredi 27 septembre 2023 à 8h00.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Abandon du projet de discontinuité économique de Fret SNCF ;

- Abandon du projet de création d'un GIE pour les fonctions support ;
- Abandon de la stratégie des filiales dédiées en réponse aux appels d'offres ;
- Maintien de l'unité sociale du groupe et des droits et garanties des cheminots.

Dans l'attente d'être reçus, soyez assuré, Monsieur le Président, de nos salutations respectueuses.



Thierry NIER  
Secrétaire Général Adjoint



Erik MEYER  
Secrétaire Fédéral



Thomas CAVEL  
Secrétaire Général

